

**SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 28 ET 29 MAI 2018**

**Point 8 de l'ordre du jour**

**Transmission du postulat déposé par Mme Kirthana Wickramasingam,  
au nom du Groupe PS-Les Verts, sur le développement durable :  
demande de rapport et d'engagement d'un responsable de projets**

Lors de la séance du 19 mars 2018, Mme Kirthana Wickramasingam a déposé, au nom du Groupe PS-Les Verts, le postulat cité en titre dont le texte de la présentation au Conseil général est reproduit au verso.

Le postulat a été transmis au Bureau du Conseil général pour examen conformément à l'art. 98 du règlement du Conseil général. Lors de sa séance du 23 avril 2018, ledit Bureau l'a déclaré recevable.

**Le Bureau du Conseil général émet un préavis favorable à l'intention du Législatif communal pour la transmission au Conseil communal du postulat déposé par Mme Kirthana Wickramasingam, au nom du Groupe PS-Les Verts, sur le développement durable : demande de rapport et d'engagement d'un responsable de projets.**

**AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL  
DE LA VILLE DE BULLE**

**Le Président**

**Sébastien Bossel**

**Le Secrétaire**

**Guy Monney**

***Demande du Groupe PS-Les Verts au Conseil communal d'établir un rapport évaluant l'engagement communal au niveau du développement durable à l'aide d'un système indicateur connu et d'analyser l'attribution de la responsabilité du développement durable à l'un des dicastères du Conseil communal ainsi que l'ouverture d'un poste de responsable du thème au niveau de l'administration.***

*« Monsieur le Président, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,*

*Le concept de développement durable vise à prendre en compte les aspects économiques, écologiques et sociaux dans les prises de décisions. L'idée est de développer le monde sans péjorer les générations futures. Le canton de Fribourg s'engage d'ailleurs à travers une stratégie cantonale de Développement durable. Le Groupe PS-Les Verts souhaite que le Conseil communal établisse un rapport évaluant l'engagement de la Ville de Bulle en faveur du développement durable à travers un système d'évaluation reconnu (par exemple le système d'indicateur MONET). Cette évaluation touchera tous les domaines communaux (administration communale, intégration des nouveaux arrivants, offre d'intégration et de culture, qualité de la nourriture dans les cantines scolaires, évaluation de la biodiversité, mobilité, vélos, éclairage public, gestion des déchets, sport, énergie, etc.).*

*Une simple recherche sur le site de la Commune de Bulle démontre que la thématique ne fait pas partie des priorités des Autorités communales, en tout cas en termes de communication. Pourtant, on sait que la Commune est engagée sur certains aspects (notamment la non-utilisation du glyphosate, le label Cité de l'Énergie, le développement des transports en commun, les cours de langues en plein air, les travailleurs/euses sociaux, les jardins communautaires, etc.). Le rapport pourra mettre en avant les points forts et les points faibles de l'engagement communal en faveur du développement durable et ainsi permettre une amélioration. Nous souhaitons également avoir la réponse aux questions suivantes :*

- La ville de Bulle connaît-elle son positionnement en comparaison à d'autres villes ?*
- La ville de Bulle fait-elle partie de Coord21 (collectivités pour un développement durable) ou compte-t-elle en faire partie ? Si non, pour quelles raisons ?*
- Est-ce que la Commune de Bulle a déjà sollicité les animations climats mises à disposition gratuitement par l'État de Fribourg ?*

*Le Groupe PS-Les Verts souhaite que le Conseil communal lui présente un réel concept de développement durable pour la ville. Dans ce cadre, nous demandons que soit étudiée la possibilité d'attribuer la responsabilité de l'application du développement durable à un dicastère afin qu'un(e) membre du Conseil communal en soit le (la) répondant(e). Le développement durable est un thème qui touche tous les dicastères mais il faut qu'un département en porte la responsabilité particulière pour que l'application puisse être efficace.*

*Nous demandons également que soit étudiée la possibilité de créer un poste administratif de responsable de projets de développement durable. Cela permettrait d'œuvrer activement en faveur d'un développement de la Ville harmonieux, intégrant toutes et tous et favorable à l'environnement, à tous les niveaux, et de mettre en avant les actions menées par la Commune. Je vous remercie de votre attention. »*